

# PRATIQUES OUTILS



Coordination SUD

#1 ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

Mai 2021

## COMMENT ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ?

### CONTEXTE

Cette collection de fiches pratiques « jeunesses » est proposée dans le cadre des ateliers d'échanges de pratiques organisés par la commission Jeunesses et solidarité internationale de Coordination SUD. Organisés trimestriellement, ces ateliers sont des espaces de rencontres entre organisations de solidarité internationale et organisations de jeunesse et d'éducation populaire qui souhaitent repenser leurs pratiques en termes de participation et de prise en compte des jeunes dans leurs projets et leur organisation.

**D**ans un contexte où les associations de solidarité internationale se questionnent de plus en plus sur leurs pratiques et la mise en adéquation de celles-ci avec leurs valeurs, la prise en compte des jeunes, au même titre que le genre, y est progressivement abordée comme un enjeu transversal : Comment faire en sorte que les jeunes soient réellement acteurs et actrices des projets menés, de l'association et de sa gouvernance ? Comment repenser ses pratiques pour faire plus de place aux jeunes ?

Ce constat sous-entend un besoin réel d'accompagnement et de formation des organisations de solidarité internationale sur ces enjeux. Ainsi, dans le cadre de l'atelier d'échanges de pratiques organisé le 3 février 2021, les participant·e·s ont pu échanger sur les méthodes d'accompagnement propices au développement de compétences et à la prise de responsabilités des jeunes dans les activités et organisations de solidarité internationale.

Avec le témoignage de la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture (FRMJC) de Bretagne.

### DÉFINITION : QU'ENTEND-ON PAR « JEUNESSES » ET « JEUNESSES ACTRICES » DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

L'Onu définit les jeunes comme une tranche d'âge allant de 15 à 24 ans. Or, les définitions de la jeunesse, notion davantage liée à des pratiques sociales et culturelles, évoluent dans le temps et varient d'un territoire à l'autre en fonction des différentes appartenances (genre, classe sociale, origine, etc.), tout comme

la situation socio-économique des personnes concernées.

Il nous semble plus adapté de parler « des jeunesses », afin d'en reconnaître la diversité. Plutôt que de se baser sur une tranche d'âge fixe, de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, processus conduisant à une

autonomisation socio-économique, citoyenne et politique.

Par « jeunesses actrices » sont entendus des jeunes acteurs et actrices des changements sociaux, politiques et économiques, et non plus simples bénéficiaires des politiques et programmes qui les concernent.



© Solidarité Laïque



## Les conseils et recommandations

Les conseils et recommandations identifiés ci-dessous résultent des échanges entre les membres de l'atelier. Ils n'ont pas la prétention de s'appliquer uniformément à l'ensemble des organisations et nécessitent de prendre en compte les contextes, projets et réalités de chacune d'entre elles.

### INTERROGER SA STRUCTURE ET SES PRATIQUES

- Réaliser un autodiagnostic de sa structure sur la prise en compte actuelle des jeunes, à tous les niveaux (projets, organisation) pour identifier les freins et leviers à leur participation.
- Questionner le positionnement de sa structure et la posture de ses membres : est-elle dans une démarche facilitante pour favoriser l'inclusion et la participation des jeunes dans ses projets, sa structure, sa gouvernance ?
- S'interroger sur les raisons pour laquelle sa structure souhaite faire participer les jeunes. Pourquoi voulons-nous que les jeunes accèdent à la mise en place de nos projets ? Pourquoi leur donner de la place et des responsabilités dans nos structures ? Avec quels objectifs ? Voulons-nous leur donner une nouvelle place ou une place déjà existante ?

### FACILITER LA MISE EN ŒUVRE D'ESPACES PROPICES À LA PARTICIPATION DES JEUNES

- Créer des espaces dédiés aux jeunes favorables à la prise de parole et à la mise en œuvre d'actions qui permettent de développer un sentiment d'appartenance au groupe.

- Désigner des ambassadeur-ice-s qui assurent le lien entre ces espaces dédiés aux jeunes et le reste de l'organisation et/ou entre jeunes et moins jeunes.
- Organiser des temps d'échanges informels pour mettre les jeunes en confiance. Ces temps peuvent également être propices à une meilleure compréhension de leurs motivations à s'engager mais aussi des réalités et problématiques quotidiennes qu'ils ou elles rencontrent, freinant ainsi ce désir d'implication associative.
- Saisir l'opportunité de dispositifs existants, comme le service civique, pour favoriser l'implication des jeunes dans les activités de son association et initier un parcours d'engagement.
- Mettre de la « flexibilité dans le cadre » en identifiant les opportunités de participation et de prise d'initiatives des jeunes.

### ASSURER DES TEMPS DE FORMATION

- Former les professionnel-le-s et bénévoles déjà en place pour leur permettre de repenser et d'adapter leur posture afin de laisser plus de place aux jeunes et les accompagner au mieux.
- Décrypter avec les jeunes les « règles » de participation aux instances locales-nationales et étudier avec eux-elles les statuts de son organisation pour mieux comprendre le rôle de chacun-e.
- Plus généralement, faciliter la compréhension de la structure et son fonctionnement, par le biais de temps d'échanges, de partage d'outils, de compréhension comme du « lexique » utilisé au sein de sa structure (acronymes, notions techniques, etc.).



© REF - Réseau Euromed France

## RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Les Francas, « L'échelle de la participation selon Roger Hart », *Camaraderie*, n°305, 2014, p7.
- Eurasia net, YMCA France, *Favoriser l'engagement local des jeunes dans les associations de solidarité internationale*, 2021.
- Coordination SUD, *État des lieux sur la prise en compte des jeunes dans la solidarité internationale*, 2020.
- Le projet de recherche-action *Jeunes en TTTrans* (Transversalité, Transitions, Transformations) du département des Sciences Humaines et Sociales de l'EHESP.
- Coordination SUD, *Place aux jeunes !*, 2019.

### Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.



Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 170 ONG, dont une centaine via six collectifs d'associations (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupes initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international mais

aussi des actions d'éducatrices à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde ; la défense et la promotion des ONG ; la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin l'appui et le renforcement des ONG françaises.



Cette fiche « Pratiques et outils » est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

